

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

93/27

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L' HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER OFFERT
DANS LE CADRE
D'UNE MISSION COMMERCIALE AU CHILI**

**SANTIAGO (Chili)
Le 27 avril 1993**

Mesdames et Messieurs, Senoras y Senores,

Je tiens tout d'abord à vous remercier du chaleureux accueil que vous nous avez réservé, à moi et aux représentants de 50 grandes sociétés canadiennes qui participent à cette mission commerciale au Chili. Bon nombre de ces sociétés font d'ailleurs déjà des affaires ici. J'ai beaucoup appris auprès de leurs représentants et de vous-mêmes, sur votre pays que je visite pour la première fois.

Le ministre Alejandro Foxley partage notre intérêt et notre indéniable attachement à l'égard de la libéralisation des échanges et de l'investissement dans les Amériques. Pour ma part, je suis ravi de l'occasion qui m'est donnée de discuter avec lui des moyens qui s'offrent au Canada et au Chili de chercher ensemble à atteindre cet objectif.

Je suis particulièrement heureux également de vous voir en si grand nombre. Votre présence témoigne, en termes très nets, d'une sensibilisation de plus en plus grande aux liens commerciaux et autres qui nous unissent en tant que partenaires dans les Amériques. J'aimerais partager avec vous quelques idées sur la politique commerciale, dans une perspective canadienne.

Le commerce extérieur demeure la clé de voûte de l'économie canadienne.

À l'échelle mondiale, nos exportations se sont chiffrées à 157 milliards de dollars l'an dernier, et nos importations à 148 milliards de dollars, ce qui nous a laissé un excédent de 9,4 milliards de dollars.

Un emploi sur trois au Canada dépend du commerce. Parmi les grands pays industrialisés du monde, seule l'Allemagne devance le Canada pour ce qui est des échanges par habitant.

Ces 10 dernières années, grâce à la libéralisation du commerce et malgré un ralentissement de l'économie mondiale, le Canada a pu maintenir un taux de croissance annuel de 7 p. 100 dans ses échanges avec l'étranger -- soit un taux plus élevé que celui du commerce international.

D'importants bouleversements ont secoué le monde ces dernières années. Les fondements mêmes du commerce n'y ont pas échappé. Les rapides percées technologiques ont non seulement modifié nos modes d'échange, mais aussi la nature même des échanges. Nous devons renforcer les alliances commerciales internationales et être disposés à nous adapter au changement beaucoup plus rapidement que cela était nécessaire il y quelques années à peine.

Les biens corporels -- produits de base et autres -- ne sont plus les seuls objets du commerce organisé. Dans de nombreux pays, le commerce des services est en voie de supplanter, et rapidement,

celui des marchandises en tant que base d'une économie saine et en croissance. Les transferts de technologie, la propriété intellectuelle, l'investissement -- voilà les nouvelles questions du commerce international qui font l'objet de discussions aux Négociations commerciales multilatérales (NCM) à Genève.

Le défi de l'avenir nous oblige à entrer de plein fouet dans l'ère de l'information et à nous y adapter. Nous sommes témoins d'une convergence grandissante des problèmes nationaux et internationaux, qui nous forcera à modifier substantiellement la façon dont nous négocions nos règles en matière de commerce et d'investissement.

Nous devons aussi tenir compte des développements politiques et autres qui affectent les principaux débouchés de nos produits et de nos services.

La formation d'un marché unique dans les 12 pays de la Communauté européenne offre à la fois de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. Ce marché de 360 millions de consommateurs a remplacé les États-Unis comme principale source d'investissement direct dans le monde.

Les économies de marché qui se font jour en Europe centrale et en Europe de l'Est présentent également des obstacles et des possibilités sur les plans du commerce et de l'investissement.

Un grand nombre de pays dont la croissance est la plus rapide au monde se retrouvent en Asie, et nos échanges avec eux sont déjà importants. Nous prévoyons qu'à la fin du siècle notre commerce avec le Japon et les « quatre dragons » vaudra 50 milliards de dollars. Dix de nos 25 principaux marchés d'exportation sont maintenant des économies de la région Asie-Pacifique.

Il y a huit ans et demi, lorsque mon gouvernement a été porté au pouvoir, nous avons reconnu que le monde changeait. Nous avons reconnu que la marche vers une économie plus intégrée, plus mondiale, s'accélérait et que le Canada devait se mettre au diapason. C'est pourquoi nous avons établi et mis en oeuvre un plan d'action global.

Grâce à la privatisation, à la déréglementation, à une réforme fiscale et au contrôle des finances nationales, et grâce également à une politique commerciale ouverte sur l'extérieur et ayant comme bases l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et maintenant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nous avons mis en place une solide structure qui nous permettra de bâtir l'avenir économique du Canada. Nous prenons en outre des mesures pour éliminer les barrières commerciales sur notre propre marché interne, afin

d'accroître notre compétitivité aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Notre participation au GATT et notre volonté de voir aboutir l'Uruguay Round des NCM constituent les deux grands piliers de la politique commerciale internationale du Canada. Dès le début, le Canada a été un artisan du système commercial multilatéral, qu'il voulait solide; ce système nous apparaît maintenant plus essentiel que jamais.

Aux yeux du Canada, l'aboutissement de l'Uruguay Round répondrait à de nombreux objectifs. Il aurait pour effet d'accroître les échanges de quelque 200 milliards de dollars annuellement et de stimuler la croissance et le développement à l'échelle mondiale grâce à l'utilisation plus libre des avantages économiques comparatifs.

La conclusion réussie des NCM viendrait renforcer et améliorer le cadre qui régit le quart de nos exportations et le tiers de nos importations avec les pays autres que les États-Unis. Elle permettrait également de régler les problèmes commerciaux canado-américains qui n'ont pas été résolus par l'ALE ou l'ALENA.

De meilleures règles et de meilleurs mécanismes de règlement des différents aideraient le Canada -- et tous ses partenaires commerciaux -- à protéger et à favoriser leurs intérêts commerciaux respectifs. L'influence économique céderait la place à des règles plus claires.

Enfin, l'aboutissement des NCM aurait pour effet d'étendre les disciplines du GATT à la propriété intellectuelle et au commerce mondial des services, qui sont en pleine expansion.

Nous nous réjouissons tous deux de la reprise des pourparlers de l'Uruguay Round. Nous sommes heureux de constater que l'administration Clinton a l'intention de demander au Congrès une prolongation du processus d'approbation de la procédure accélérée, et qu'elle entend voir ces pourparlers aboutir avant le 15 décembre de cette année.

Notre engagement à l'égard de l'Uruguay Round n'exclut cependant pas la conclusion d'ententes régionales de libéralisation qui respectent l'Accord général. Le vôtre non plus d'ailleurs.

Le Chili a fait preuve de leadership et de dynamisme en prenant des mesures unilatérales pour réduire ses barrières commerciales et en négociant des arrangements coopératifs. Il faut également le féliciter d'avoir conclu des accords de libre-échange avec le Mexique et le Venezuela.

Vos exportations vers le Mexique ont doublé pendant l'année qui a suivi la conclusion de cet accord de libre-échange. Vous avez de

la sorte trouvé un débouché pour vos exportations de fruits et autres produits agricoles, qui sont en plein essor, et vous avez établi de solides possibilités pour vos biens transformés et à grande valeur ajoutée. Vous y êtes parvenus grâce à des réductions tarifaires et grâce à la détermination de votre secteur privé d'intensifier le commerce d'exportation.

Le Canada a atteint son objectif de libéralisation des échanges au niveau régional il y a plus de quatre ans, lorsqu'il a donné effet à l'ALE. Depuis, il y a eu cinq séries de réductions tarifaires selon un calendrier pré-établi, ainsi que trois autres séries accélérées.

Si l'on compare les totaux des quatre années avant 1989 et ceux des quatre années depuis l'entrée en vigueur de l'ALE, notre commerce des marchandises avec les États-Unis s'est accru de 18,2 p. 100, malgré le ralentissement de l'économie mondiale.

En janvier, l'excédent de nos échanges avec les États-Unis totalisait 2,2 milliards de dollars, soit 78 p. 100 ou 1 milliard de dollars de plus qu'il y a un an.

La solide progression de nos exportations révèle la compétitivité accrue de nos secteurs d'exportation. Les exportations favoriseront une plus forte croissance de l'économie canadienne en 1993. Des données récentes indiquent que les économies canadienne et américaine auront de meilleures performances cette année.

Il faut noter que ce sont les ventes d'articles manufacturés qui se sont le plus accrues des deux côtés de la frontière, et ce sont justement celles qui génèrent des emplois spécialisés. La libéralisation du commerce favorise les activités économiques qui ajoutent le plus de valeur à l'étape de la production. Elle renforce les capacités nationales. C'est pourquoi nous préconisons la poursuite méthodique du libre-échange chaque fois qu'il peut être réalisé.

Nous avons amélioré l'ALE et, avec les États-Unis et le Mexique, avons élargi sa zone d'application lorsque nous avons signé l'ALENA. C'est une initiative qui va renforcer le processus de libéralisation du commerce.

Le projet de loi visant la mise en oeuvre de l'ALENA le 1^{er} janvier 1994 a été soumis au Parlement; des projets de loi similaires seront préparés par le Mexique et les États-Unis. Une fois l'Accord en vigueur, on prévoit que d'autres pays demanderont à y adhérer. Le Chili s'est montré nettement intéressé, et le Canada examinerait favorablement sa candidature.

L'Accord prévoit que les membres existants étudieront toutes les demandes à la lumière des conditions applicables. Ce qui veut dire que tout requérant devra s'engager à observer les règles et à honorer les obligations imposées aux signataires. Les discussions sur cette question vont se poursuivre.

Je vous invite à partager avec nous une vision globale de l'avenir qui prévoit une libéralisation du commerce avec tous les pays de l'hémisphère et avec d'autres partenaires du monde.

Et nous pouvons convenir de prendre un certain nombre de mesures concrètes pour renforcer les relations commerciales du Canada et du Chili pendant que se poursuit le processus de mise en oeuvre de l'ALENA.

Le Chili a une solide économie de marché fondée sur d'importantes réformes. Les gens d'affaires canadiens ont donc amplement raison de s'intéresser davantage à ce pays.

La récente décision du Canada de retirer le Chili de la liste des pays désignés pour lesquels nos banques doivent maintenir des réserves spéciales contre d'éventuelles pertes sur prêts montre bien que nous reconnaissons la solidité de la gestion de l'économie chilienne.

Pour améliorer davantage le climat des affaires, les gouvernements du Canada et du Chili peuvent ériger ensemble un cadre institutionnel plus solide. C'est pourquoi le ministre Foxley et moi-même discutons de la possibilité de négocier des accords sur la double imposition et sur la protection de l'investissement étranger qui donneront encore plus de prévisibilité et de stabilité à la relation canado-chilienne.

Et cette relation est déjà excellente. Le Canada n'a jamais été aussi intéressé par le Chili, comme le montre clairement la taille de la délégation de gens d'affaires canadiens qui m'accompagne. Vous voyez ici aujourd'hui les représentants d'au moins 50 de nos plus grandes firmes qui sont intéressées à conclure des affaires avec vous.

De plus, un nombre sans précédent de sociétés canadiennes ont participé à des foires commerciales chiliennes.

- La semaine dernière, 35 fournisseurs canadiens de matériel et de services miniers ont visité des gisements miniers chiliens.
- Le Canada a monté son tout premier pavillon national au salon commercial de l'avionique, le FIDAE, en mars 1992.

- Plus de 100 sociétés canadiennes étaient représentées au salon minier Expomin tenu à Santiago en mai dernier.
- L'Association des manufacturiers canadiens (AMC) -- la plus grande association de gens d'affaires canadiens -- a organisé une importante mission commerciale au Chili en septembre dernier.
- L'an dernier, pour la neuvième année consécutive, 19 sociétés canadiennes ont participé à la FISA -- la plus grande exposition commerciale latino-américaine de biens de consommation, de biens d'équipement et de machinerie industrielle.
- Expocorma, qui s'est tenue à Concepcion en 1991, a attiré la plus grosse délégation de sociétés forestières canadiennes à une exposition commerciale à l'extérieur du Canada, et nous prévoyons que plus de 35 sociétés participeront à l'exposition de cette année.
- Pendant cette visite, je prendrai aussi la parole à la deuxième Conférence spatiale des Amériques, qui se tient ici à Santiago. Le kiosque du Canada à l'exposition organisée pendant la Conférence mettra en vedette la documentation promotionnelle de plus de 25 grandes sociétés canadiennes d'aérospatiale et de haute technologie. L'Agence spatiale canadienne y sera aussi représentée.

Et ce mouvement n'est certainement pas à sens unique. Nous sommes fiers de montrer comment notre technologie est utilisée au Canada. Nous avons récemment parrainé la visite au Canada de délégations de gens d'affaires chiliens dans des domaines comme la foresterie, l'environnement, les télécommunications et l'exploitation minière.

La SOFOFA -- l'équivalent chilien de l'AMC -- dirigera une mission au Canada à la fin de mai. Nous comptons sur cette visite. La SOFOFA et l'AMC signeront un protocole d'accord donnant une structure plus formelle à leurs liens et à leurs activités de coopération.

Des sociétés canadiennes et chiliennes participent déjà à plus de 30 coentreprises englobant une large gamme d'activités économiques. Ce sont là des coentreprises sophistiquées qui pourraient permettre une meilleure pénétration de marchés tiers dans le Cône Sud.

Les Canadiens savent que, pour prospérer dans l'économie mondiale actuelle, ils doivent continuer à rechercher de nouveaux marchés

et à établir de nouveaux partenariats. Ce qui englobe certainement les marchés de l'Amérique latine.

Le Canada répond à ces nouvelles réalités en affirmant son statut de nation des Amériques. Il est devenu un membre à part entière de l'Organisation des États américains en janvier 1990, avec tous les privilèges et toutes les responsabilités que cela suppose.

Nous nous tournons maintenant résolument vers les nations latino-américaines qui se sont engagées à développer la démocratie et à protéger les droits de la personne.

Nous voyons la libéralisation du commerce comme une partie intégrante de ces nouvelles relations. Nous croyons qu'elle accroît la prospérité, et que celle-ci favorise la stabilité dans laquelle la démocratie peut s'épanouir.

Le Canada et le Chili partagent le même engagement envers les institutions démocratiques. Ils croient tous deux dans la libéralisation du commerce et sont également intéressés à développer les exportations. Nos pays ne font que commencer à exploiter le vaste potentiel d'élargissement de leur coopération commerciale et économique.

En renforçant les contacts entre nos milieux commerciaux et financiers respectifs, nous pourrions collaborer pour améliorer la prospérité dans l'ensemble des Amériques.

Nous avons beaucoup à apprendre l'un de l'autre, et le moment est bien choisi pour le faire. Merci. Muchos gracias.